

Compte-rendu du GT Solvabilité II XBRL France du 7 octobre 2015

Ordre du jour

- Rappel du calendrier des remises
- Point sur les remises
- Taxonomie V2.0.1
- Signature électronique
- Conférence du 5 novembre
- Autres questions

Rappel du calendrier des remises

Ni l'EIOPA ni l'ACPR n'ont publié de calendrier officiel avec les dates de remises pour 2016 et 2017.

La commission européenne devait faire un retour fin septembre sur les ITS qui leur ont été diffusés en début juillet. Estimant que cela ne lui laissait pas assez de temps, elle donnera son retour en novembre. Rappelons qu'en fonction du retour de la commission, il peut y avoir des répercussions sur la taxonomie, voire même sur la date limite des premières remises.

Point sur les remises trimestrielles

Le support ONEGATE a avoué ne pas être à même de faire de retour de CRC suite à dépose sur Onegate de test de remises trimestrielles.

Post réunion : cela fonctionne maintenant.

Taxonomie V2.0.1

Comme dit précédemment, si la commission européenne introduit des modifications dans les QRT, une nouvelle version, 2.1.0 devra être produite.

Beaucoup de contrôles avaient été désactivés dans la V1.5.2, et la V2.0.1 contient un minimum de contrôles. Une nouvelle version sera sans doute nécessaire et publiée en 2016 (peut-être pour le reporting au 31/06/2016) avec plus de contrôles et des correctifs par rapport à la 2.0.1.

Il y a encore des incertitudes sur la manière de ne pas avoir de redondance entre Q4 et Annuel, pour les entreprises devant remettre les deux. A priori, à confirmer par le support ACPR, les données redondantes ne devraient être remises en annuel que si il y a des changements par rapport au dernier trimestre.

On ne sait toujours pas encore si les états BCE, qui font l'objet d'un point d'entrée à part dans la taxonomie, feront l'objet d'un package à part ou non.

Signature électronique

L'ACPR a fait une « réunion de place » (c'est-à-dire destinée aux fédérations) le 1^{er} octobre, et y a abordé le sujet de la signature électronique.

Il y a été dit qu'une instruction sera publiée par l'ACPR sur le sujet (pas de date annoncée de publication), et que la signature électronique sera obligatoire pour toute remise XBRL ou bureautique à partir du 1^{er} janvier 2016.

Il est demandé aux membres du GT d'envoyer une demande de note technique au support ACPR et au support Onegate.

Conférence du 5 novembre 2015

Rappel : XBRL France et XBRL Europe organisent pour la 3^{ème} fois une conférence d'une journée dédiée à Solvabilité 2.

Cette conférence se tiendra au pré Catelan. Tout adhérent d'XBRL France ou XBRL Europe peut s'y inscrire gratuitement.

Autres questions

L'EIOPA souhaite introduire dans la taxonomie la notion de « sévérité », permettant de distinguer les erreurs des avertissements (*warning*). L'EIOPA a également proposé de demander l'indication dans les instances XBRL du composant logiciel utilisé et de sa version.

La taxonomie pour les ENS, nommée taxonomie RAN, est en cours de constitution par la Banque de France, sur une architecture de type EIOPA. Sortie prévue en février ou mars prochain.

Des instances ont été reçues avec une précision déclarée, pour les faits monétaires, de 3 chiffres après la virgule (decimals="3"). La mise en œuvre de l'EIOPA rejette actuellement des valeurs sensées être égales qui diffèrent d'un chiffre au niveau de la précision, alors que l'ACPR l'accepte.

Avec decimals="3", pour l'EIOPA, xxxxxxx.930 n'est pas égal à xxxxxxx.931.

Il est recommandé de rapporter des précisions raisonnables, tout en se préparant aux exigences 2016 de l'EIOPA (précision variable en fonction de la valeur).

Prochaine réunion

Mardi 30 novembre 2015 à 16h dans les locaux de l'ordre des experts comptables.